

COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Procès-verbal du Conseil Municipal du 5 juillet 2018

Membres présents : 9

Agnès THIBAUT, Bernard CHAUVIN, Michel GIRAULT, Michel POULIN, Gaëlle FORNETTE-BONJUS, Aline MOLLER-GRASSER, Patricia ROBIN-IBANEZ, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absents excusés : Jean-Pierre AMOUREUX, Régis DEXANT (a donné son pouvoir à Valérie de SARIAC), Sébastien GAY (a donné son pouvoir à Gaëlle FORNETTE-BONJUS), Marina BANAS (a donné son pouvoir à Pascal ROUSSEL).

Madame le Maire ouvre la séance à 20h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

COMMUNE :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 mai 2018
- Point sur la situation concernant le retrait de Marcilly de la CCSR
- Préparation des festivités du 14 juillet
- Règlement Général sur la Protection des Données : désignation d'un référent
- Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) : inscription du circuit dit « de Foussydoire »
- Application Panneau Pocket

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Le compte-rendu du conseil municipal du 29 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.
- Retrait de Marcilly de la CCSR : documents à l'appui, Mme le Maire informe le conseil de la révision à la baisse de la somme notifiée par la CCSR ; d'un montant de 73 868.75 € récemment actualisé, suite aux demandes d'éclaircissements, celui-ci a été rectifié à 53 772.75 € !
- Festivités du 14 juillet : les membres du conseil se mobilisent mais soulignent le manque de bénévoles !
- RGPD : Mme le Maire, accompagnée d'Aline MOLLER-GRASSER, a assisté à la séance d'information organisée à l'initiative de l'Association des Maires de France. Celle-ci a permis de mesurer l'importance et l'ampleur de la tâche. Parallèlement et de façon tout à fait pragmatique le Secrétariat s'est vu initié par l'entreprise FABREGUE, fournisseur du registre des activités de traitement.

La CCSR ayant procédé à la désignation réglementaire d'un Délégué à la Protection des Données dans le cadre de la mutualisation, la Commune de Marcilly délibère sur la mise en place du protocole de traitement des données avec en appui un conseiller municipal en qualité de référent.

- PDESI : l'inscription du circuit dit « de Foussydoire » dans le plan départemental aura pour conséquence la mention de la commune de Marcilly en Gault sur tous les sites et dans tous les guides de tourisme ! Opportunité à saisir au moment où la commune engage les travaux du gîte de groupe ! En contrepartie, la commune devra installer 3 pupitres sur le thème de la fragilité du milieu naturel. L'acquisition de ces pupitres fera l'objet de subventions.

- Panneau Pocket : les 1ers retours sur la mise en place de l'application sont très positifs.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Un car numérique à destination de la formation des seniors aux technologies nouvelles sera installé au centre du village le 7 décembre prochain : le bulletin du mois d'octobre détaillera l'opération et les modalités d'inscription.
- SCULPT : le thème de la prochaine exposition est le MUR (Mouvement Urbain Réactif) ou l'art urbain à la campagne.
- Pascal BIOULAC conseiller départemental tiendra une permanence à Marcilly le 18 juillet 2018 de 11h à 11h45.
- Mme le Maire évoque la demande de Mme Sylvie JAROS, magnétiseuse, nouvellement installée à Marcilly, à figurer dans le bulletin : si la demande est légitime, il convient de la rencontrer afin de mieux connaître l'objet de son activité.
- Location, gestion et inventaire des tables (particuliers, associations).
- Mme le Maire se félicite de l'excellente coopération entre les associations (Enfants Marcigaultais et Foot, Randonneurs et Foot, à l'occasion des manifestations de fin d'année).
- Accord au projet présenté par Grégory MIGNARD, intervenant enseignant les échecs (10 séances à 20 €) à l'école, à défaut au centre de loisirs, pour l'année 2018/19.
- Méchoui du tennis samedi 7 juillet 2018 : la mairie offre le vin d'honneur.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h.

La secrétaire de séance

Le Maire